



**BÂTIMENT, TRAVAUX
PUBLICS, BOIS**



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée des Métiers du Bâtiment

Felletin

Certificateur : MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE

code RNCP : n°1122

Date de publication : 31/08/1999

BTS Bâtiment

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est conducteur de chantier. A ce titre, il assure l'interface entre le chantier, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise.

Ses activités se répartissent entre les études techniques et de prix, la préparation, la conduite et gestion de chantier à travers des tâches administratives, techniques, économiques et de communication.

En bureau d'études, il participe à l'élaboration du dossier technique destiné à être transmis aux entreprises.

Pour cela, il connaît les différents corps d'état : gros oeuvre, second oeuvre et leur possibilité de prendre en charge les travaux.

Il sait se situer entre les intervenants de la construction : maître d'œuvre, maître d'ouvrage.

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS Bâtiment doit être capable de :

- Participer à des activités d'étude, de préparation et de conduite d'un ou plusieurs chantiers de bâtiment.
- Prendre un rôle de plus en plus actif au sein de l'encadrement de son entreprise et être un représentant par ses capacités de communication, de dialogue à tous les niveaux dans l'acte de construire.
- Travailler en bureau d'études.
- Connaître les différentes techniques du gros œuvre et du second œuvre et les capacités nécessaires à l'accomplissement des travaux.
- Participer à l'élaboration de la technique opérationnelle.
- Ouvrir, coordonner, gérer, contrôler et fermer les travaux dans le respect des règlements.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire ou justifier d'un niveau Bac STI, S, ES ou professionnel

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





BTS Bâtiment

Durée

- 1 200 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- BTS Bâtiment, diplôme de niveau 5
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de périodes en centre de formation et en entreprise
- Formation et suivi individualisés adaptés aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'alternance
- Pro-A
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 18 000 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Etude des constructions : mécanique et technologie des structures (calcul des structures, résistance des matériaux); projet de bâtiment (conception architecturale, contraintes réglementaires, adaptation au site).

Coordination de travaux : préparation de chantier (démarche qualité, planification, besoin en main-d'œuvre, en matériels et matériaux), conduite et gestion du chantier (gérer les dépenses, coordonner les intervenants); économie, droit de la construction (dont les règles de l'urbanisme et des savoirs en environnement).

Réalisation des ouvrages : réalise en équipe un projet de bâtiment.

Economie et la gestion de l'entreprise : types d'entreprises, charges financières et fiscales, savoir faire le bilan des travaux.

Autres savoirs : accessibilité et confort des personnes (thermie, acoustique), dessin technique et plans de structure, gestion de la sécurité au travail, procédés et techniques de réalisation (ouvrages préfabriqués, ouvrages coulés en place, coffrage).

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Il est possible sous certaines conditions de poursuivre en licence professionnelle dans les secteurs du génie civil et de la construction, en classe préparatoire pour entrer dans une école d'ingénieur ou en école spécialisée.

Métiers accessibles : Conducteur de chantier, chef de chantier.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation